

Appel à contribution

CIVILS ET COMBATTANTS : CONTRAINTES, COEXISTENCE, ECHANGES, PARTAGE (ANTIQUITÉ-XXI^e S. – GRAND EST)

29 et 30 novembre 2019 – Sedan (08)

Argumentaire

Tête de réseau dans le domaine de l'Histoire et du patrimoine, le Comité d'Histoire Régionale (Région Grand Est) organise chaque année un colloque qui vise à enrichir la connaissance historique et à favoriser les échanges entre chercheurs, en mobilisant de multiples disciplines (histoire, archéologie, histoire de l'art, géographie, droit, sociologie, économie, etc.) et en retenant un principe de diachronie (Antiquité – XXI^e siècle).

Le présent colloque est le dernier volet d'un triptyque consacré à l'histoire des conflits, en écho aux commémorations de la Grande Guerre quoique couvrant un spectre chronologique beaucoup plus large. Après un premier opus consacré aux *Conflits et progrès scientifiques en Lorraine à travers les siècles*¹ en 2014, et un second explorant la relation entre conflits et urbanisme (*La guerre et l'armée : une fabrique de la ville ?*)² en 2016, l'Homme sera au cœur de **cette 3^e rencontre dédiée aux relations entre « civils et combattants »**.

Ces termes sont à considérer dans leur acception la plus large, susceptible de s'adapter à des réalités historiques très diverses selon les périodes considérées. Ils distinguent ceux qui, en période de guerre, sont censés combattre (légionnaires, soldats, nobles, miliciens, mercenaires, militaires, etc.), de ceux qui ne sont pas censés prendre une part active aux

¹ Laurent Jalabert, Vianney Muller (dir.), *Conflits et progrès scientifiques et techniques en Lorraine à travers les siècles*, [Actes du colloque du Comité d'Histoire régionale – 17-18 octobre 2014 à Metz], Edhisto, Moyenmoutier, 2015.

² A paraître en 2019.

combats. La limite fluctuante et poreuse entre ces deux catégories constituera une première entrée pour ce colloque.

Afin d'explorer au mieux ces interactions entre population civile et combattants, le conflit est à appréhender en tant que processus de longue durée, cyclique, marqué par différents temps :

- des phases de paix pendant lesquelles la préparation de la guerre est rarement absente ;
- des phases de conflits ouverts ;
- des phases de retour à la paix, qui s'étalent parfois sur des temps longs, et pendant lesquelles il reste souvent une forte présence combattante : troupes démobilisées, implantation durable de soldats, retour des locaux partis aux combats, triomphe, rétablissement de la capacité militaire, etc.

À chaque étape de ce processus, des situations de contraintes, de coexistence, d'échanges ou de partage peuvent être observées entre civils et combattants, sans doute dans des proportions variables.

Les propositions peuvent prendre la forme d'études de cas inédites ou de travaux de synthèse qui s'appuieront sur des sources ou exemples ayant trait aux territoires du Grand Est. Elles pourront notamment s'inscrire dans l'une des six entrées suivantes :

1. Civils ou combattants ?

Cette première approche invite à explorer la distinction entre civils et combattants, en questionnant sa pertinence selon les contextes historiques en mobilisant l'analyse du vocabulaire, du droit, mais aussi des représentations que véhiculent les récits de guerre, la littérature ou les traités savants.

La présence d'une armée professionnelle ou son absence (armée d'*ost*) joue un rôle crucial dans cette démarcation sans toutefois suffire à gommer toutes les situations hybrides de **civils-combattants** : auxiliaires, milices, garde républicaine, réserve opérationnelle, agent de renseignement, résistants, etc.

Seront également particulièrement bienvenues des analyses fines de situations opérationnelles permettant d'appréhender la contribution des civils à l'acte de guerre, tant dans sa préparation que sa mise en œuvre (par exemple, le rôle des artisans mobilisés pour leur art sur les théâtres d'opérations).

2. La contrainte « physique »

La contrainte physique de la population civile accompagne systématiquement la guerre avec des objectifs divers. L'enrôlement ou la conscription qui transforme le civil en combattant, la capture ou l'emprisonnement pour exiger une rançon, la réquisition afin de disposer d'une

force de travail voire de boucliers humains, le viol et le meurtre pour terroriser l'ennemi et limiter les résistances, etc.

Pour y faire face, les populations peuvent adopter plusieurs stratégies : fuir, négocier leur reddition ou au contraire leur sauvegarde, souvent au prix fort (en argent et otages) et au détriment de leurs voisins, ou se déclarer ville ouverte. Elles construisent ainsi une relation particulière qu'il convient d'interroger.

La façon dont civils et combattants négocient et échangent et les jugements qui peuvent être émis sur telle ou telle pratique constituent dès lors des axes d'approches privilégiés destinés à mieux appréhender le poids et l'adaptation des contraintes physiques dans une relation certes inégale mais d'emblée complexe.

3. Espaces interdits, contrôlés, partagés

Au contrôle des corps, répond celui des espaces. Si certains peuvent être soumis à un contrôle strict des civils voire une interdiction totale d'accès, d'autres espaces sont fréquemment partagés.

Les modalités de ces partages, les réactions aux interdictions offrent autant d'occasions d'observer les relations entre civils et combattants pour l'usage des espaces. Comment s'organisent la présence et l'existence commune dans certains lieux civils (baignades, kiosques, cafés, usines, etc.) ou au contraire militaires (personnel civil des casernes, réquisition militaire des bâtiments civils, accueil de blessés civils) ? Pourquoi et comment s'organise la spécialisation de certains espaces, par exemple funéraires ? Assiste-t-on à l'émergence de réels espaces mixtes ? Et selon quelles modalités ?

Quelles sont les réactions à certaines nuisances liées à la présence militaire (bruits, bagarre, etc.) ? Quel usage les civils font-ils, en temps de paix, d'équipements militaires (mise en culture des fossés, aménagement de promenades sur les fortifications, rassemblement sur les champs de mars, utilisation à des fins civiles de tours d'enceinte, etc.) ?

Les réalisations artistiques, notamment les décors architecturaux, constituent également une approche pour questionner la relation entre civils et combattants, entrevoir les représentations mutuelles et les événements partagés.

4. La religion

Préoccupation commune aux civils et aux combattants, la religion témoigne de relations nourries. On peut faire communauté pour obtenir la victoire ou la protection (procession, dévotions aux saints militaires, etc.) ou pour remercier de les avoir obtenus (célébrations, *Te Deum*, pèlerinages patriotiques et religieux, ex-voto, etc.). Les commémorations officielles vont, selon les périodes, s'inscrire dans un cadre religieux ou en miroir à celles-ci.

Les troupes peuvent être aussi à l'origine de sanctuaires spécifiques, parfois pour des cultes peu connus sur le territoire (fondation des légions, églises anglicanes), parfois dans des édifices dédiés aux combattants (églises et temples de garnison).

Enfin, la religion constitue également une source d'opposition et de contrainte entre civils et combattants : atteinte aux églises, conversion forcée, affectation d'édifices à de nouveaux cultes ou créations dédiées, etc.

5. Culture et loisirs

Le fait guerrier peut occuper une place de choix dans la culture populaire, constituant des références partagées. Des formes dérivées de la guerre peuvent ainsi devenir des formes de loisirs, pour les combattants eux-mêmes ou l'ensemble de la population (joutes et tournois, papegai ou tir à l'oiseau, courses hippiques, jeux de stratégies, concours de tir, etc.). La présence militaire et son faste peuvent constituer un spectacle en soi, lors de temps de fêtes (défilés, cérémonies mémorielles, expositions de matériel) ou plus quotidiennement (mess des officiers, ...).

Les victoires sont mises en scènes et célébrées dans l'espace public (défilés des troupes victorieuses, entrées triomphales, expositions du matériel capturé et des cortèges de prisonniers, etc.).

La consommation de loisirs en communs (pièces, théâtre, cinéma, etc.) ou l'existence de contenus culturels spécifiquement adressés aux combattants ou aux civils sont également des points à questionner.

La guerre entraîne parfois aussi une présence étrangère, qu'elle soit alliée ou ennemie, qui peut être source d'apports culturels et d'usages nouveaux, volontairement repris par la population ou inculqués dans un cadre contraint mêlant obligations et interdictions (langues, chants, habillement, etc.).

6. Economie, logistique, échanges

L'économie est la dernière piste explorée dans le cadre de ce colloque. Aux contraintes qui accompagnent classiquement la guerre (réquisitions, rançon, dommage de guerre, obligations de logement, pillage, rationnement, maladie et épidémies, etc.), il faut ajouter les opportunités offertes par la présence militaire : développement économique lié à la présence de casernements ou de l'occupant (hausse de la consommation, nouvelles activités), à l'approvisionnement et à la logistique des armées (nourriture et boissons, chevaux et fourrage, armement et équipement, mais aussi prostitution, ...), à la reconstruction ou la mise en défense des territoires.

Les thèmes abordés lors des deux premières rencontres, sur l'innovation, l'enseignement et la recherche d'une part, et sur l'urbanisme d'autre part, ne sont pas prioritaires mais peuvent entrer dans le champ du colloque si elles offrent un éclairage nouveau sur la relations civils-combattants, plaçant l'humain au centre.

Les communications devront concerner **la région Grand Est**, de l'Antiquité à nos jours, en privilégiant **des travaux de synthèses ou des études de cas inédites**. **Les travaux exploitant des sources originales seront privilégiés**.

Les différentes sessions du colloque seront affinées sur la base des propositions retenues.

Mots-clés : Civils, combattants, chevaliers, soldats, milice, légionnaire, militaire, mercenaires, bandes, armée, femmes, enfants, autorités militaires et civiles, occupation, résistance, otage, prisonniers, rançon, espaces, loisirs, religion, commémorations, représentations, funéraire, histoire, géographie, archéologie, économie, sociologie, histoire de l'art, droit, Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne, Époque contemporaine.

Soumission des propositions

Les propositions de communications comportant un titre et un résumé d'environ 2000 signes, les coordonnées complètes de l'intervenant (nom, prénom, fonction et rattachement institutionnel, courriel, adresse postale du domicile, téléphone) doivent être envoyées en français (fichier attaché en format word (.doc ou .docx), .rtf ou .pdf), à l'aide de la fiche jointe (<https://bit.ly/2HJ68ts>) aux adresses suivantes :

chr@grandest.fr ou par courrier à Vianney Muller, Comité d'Histoire Régionale, Région Grand Est, Place Gabriel Hocquard, C.S. 81004, 57036 METZ CEDEX 01 (tél. 03.87.54.32.62.)

Une copie doit être adressée au président du Comité scientifique :

laurent.jalabert@univ-lorraine.fr

Date limite d'envoi : 8 juillet 2019

Les propositions seront examinées par le Conseil scientifique du Comité d'Histoire Régionale.

Conditions particulières : Le colloque fera l'objet d'une captation audio ou vidéo pour une mise en ligne a posteriori sur le web (réécoute) ; les intervenants s'engagent donc à concéder à la Région Grand Est le droit d'exploitation de leur image pour la mise à disposition en ligne des interventions du colloque.

Calendrier

- **8 juillet 2019** : Date limite d'envoi des propositions
- **26 juillet 2019** : Choix définitif des propositions par le Comité scientifique
- **15 novembre 2019** : Envoi des résumés définitifs
- **29 - 30 novembre 2019** : Déroulement du colloque
- **28 février 2020** : Réception des textes définitifs pour publication

Lieu : Le colloque se déroulera à Sedan dans les Ardennes (salle à confirmer).

Frais : Les frais de voyage, d'hôtel et de restauration sont pris en charge par l'organisation du colloque. L'organisation sera précisée aux intervenants retenus en août 2019.

Comité scientifique

Cette mission est assurée par le conseil scientifique du Comité d'Histoire régionale :

- Mireille-Bénédicte BOUVET (Conservateur en chef, Inventaire général du patrimoine culturel – Région Grand Est, site de Nancy)
- Philippe BRUNELLA (Conservateur en chef, Musée de la Cour d'Or, Metz)
- Laurent COMMAILLE (Maître de conférences, Université de Lorraine)
- Jeanne-Marie DEMAROLLE (Professeur des Universités honoraire, Université de Lorraine)
- Bernard DUCOURET (Conservateur général, Inventaire général du patrimoine culturel – Région Grand Est, site de Châlons-en-Champagne)
- Gérard GIULIATO (Professeur des Universités, Université de Lorraine)
- Jean-Noël GRANDHOMME (Professeur des Universités, Université de Lorraine)
- Olivier HAEGEL (chercheur, Inventaire général du patrimoine culturel – Région Grand Est, site de Strasbourg)
- Claire HAQUET (Conservatrice, Bibliothèque de Nancy)
- Jean-Pierre HUSSON (Professeur des Universités, Université de Lorraine)
- Myriam JACQUOT (Docteur en histoire, enseignante)
- Laurent JALABERT (Maître de conférences, Université de Lorraine)
- Valérie KLEIN (Conservateur, Musée de la Lutherie et de l'archèterie de Mirecourt)
- Annette LAUMON (Conservateur en chef honoraire)
- Nicolas LEMMER (Responsable, Archives municipales de Stenay)
- Julien LEONARD (Maître de conférences, Université de Lorraine)
- Laurent LITZENBURGER (Docteur en histoire, enseignant)
- Gérard MICHAUX (Maître de conférences honoraire, Université de Lorraine)
- Vianney MULLER (Docteur en histoire médiévale, Université de Lorraine - attaché de conservation, Région Grand Est)
- François PETRAZOLLER (Conservateur en chef, Archives départementales des Vosges)
- Pascal RAGGI (Maître de conférences, Université de Lorraine)
- Jérôme RAIMBAULT (chercheur, Inventaire général du patrimoine culturel – Région Grand Est, site de Strasbourg)
- Mathieu ROUSSET-PERRIER (Conservateur, Inventaire général du patrimoine culturel – Région Grand Est, site de Strasbourg)
- Valérie SERDON-PROVOST (Maître de conférences, Université de Lorraine)

Comité d'organisation

- Laurent JALABERT (Université de Lorraine – Comité d'Histoire Régionale)
- Vianney MULLER (Comité d'Histoire Régionale)
- Sophie VEBER (Comité d'Histoire Régionale)
- Elisabeth PACARY (Comité d'Histoire Régionale)
- Romy BERTHOU (Comité d'Histoire Régionale)
- Nadège TAUREAU (Comité d'Histoire Régionale)